

PASSEPORT DU CIVISME

« ...Destiné à forger la citoyenneté et transmettre les valeurs du civisme, ce « Passeport du Civisme » propose un parcours pédagogique aux élèves de CM2, qui doivent valider le temps d'une année scolaire un certain nombre d'actions : participation à la cérémonie du 11 novembre, action au profit d'une association, immersion chez les pompiers, etc.

Des « ambassadeurs du civisme », force-vives du territoire, accompagnent les enfants tout au long de leurs parcours et valident les actions. Les enseignants, et les directeurs des écoles publiques et privées sont également parties prenantes pour guider leurs élèves. En définitive, c'est toute la ville qui est impliquée dans ce « passeport » !

L'initiative a fait des émules. De nombreuses villes de toute la France nous ont fait part de leur souhait de déployer leur propre « passeport ». Pour répondre à cet engouement, nous avons décidé de créer, il y a quelques semaines, l'Association des Maires pour le Civisme afin de fédérer les communes qui veulent s'engager dans cette démarche.

Près de 50 villes de toute la France ont d'ores-et-déjà décidé de rejoindre l'association et nous espérons en compter très vite une centaine. La question du civisme et de la cohésion nationale nous concerne tous. Il s'agit d'un immense défi à relever. Et parce que le civisme ne se décrète pas, il nous appartient de réaliser des actions concrètes sur chacune de nos communes... »

Extrait du courrier de la Mairie de Talmont Saint-Hilaire (Vendée), créatrice du « Passeport du Civisme »

Contact : Association des Maires pour le Civisme – 3 rue de l'Hôtel de Ville – 85440 Talmont Saint-Hilaire ; passoportducivisme@gmail.com ; 06-32-80-38-11